

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 02 mai

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 02 mai à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 28 avril 2023

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 avril 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, Mme Lagardette Marie-Gabrielle,

Membres excusés :

Mme Bertelle Emilie

M Langlet Pascal donne pouvoir à M Furnion Pascal

Secrétaire de séance : Anik Blanc

D2023_019 Subvention Club des géraniums

Monsieur le maire présente la demande de subvention faite par le club des géraniums. Celle-ci est nécessaire pour l'installation d'un nouveau placard dans la salle des fêtes.

Montant demandé : 500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le versement d'une subvention de 500€ au club des géraniums

Dit que les crédits sont inscrits au budget article 6574

Autorise Monsieur le maire à signer tous actes se référant à cette décision

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
A l'unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

